

GRATTE-TERRE : LE PROJET D'OCCUPATION TEMPORAIRE SUR LA ZAC GRATTE-CIEL

Villeurbanne (69)

Assistance, MOE et recherche en développement



> client

SOC EQUIPEMENT DU RHONE ET DE LYON (SERL)

> compétences mobilisées

**Agriculture urbaine // Sites et sols pollués // Agronomie //
Infrastructures urbaines // Environnement // Hydraulique**

> calendrier

2020 - 2023

Informations clés

- > 15 000 m² dont 1 000 m² pour Gratte-Terre
- > Urbanisme transitoire
- > Agriculture urbaine
- > Terrain expérimental
- > Gestion des eaux pluviales
- > Sol fertiles / dés-imperméabilisations
- > Economie Sociale et Solidaire
- > 5 partenaires à coordonner
- > Montant de l'enveloppe concours : 75 000 €

Missions réalisées

- > Aménagement et Occupation temporaire de friches
- > Coordination et pilotage
- > Concertation d'équipe

GRATTE-TERRE : LE PROJET D'OCCUPATION TEMPORAIRE SUR LA ZAC GRATTE-CIEL

Villeurbanne (69)

Assistance, MOE et recherche en développement

Description du projet

Le projet Gratte-Terre s'inscrit dans le cadre d'une occupation temporaire de la ZAC Gratte-Ciel Nord jusqu'en 2023. Ce projet nourrit plusieurs ambitions :

- > Créer un îlot de fraîcheur au cœur des Gratte-Ciel qui puisse être un démonstrateur et essaimer sur d'autres sites : expérimentation de reconstitution de sols fertiles en milieu urbain dense et création d'une pépinière urbaine ;
- > Être collaboratif et participatif pour en faire un lieu de rencontre et d'apprentissage : groupement d'entreprises et d'associations, animer des ateliers pédagogiques, faire participer les usagers du quartier.

Pour répondre aux ambitions de ce projet, SCE a constitué un groupement innovant qui associe :

- > Deux entreprises : SCE (SA) et Parcs et Sports (SCOP) ;
- > Deux associations : Les Jardins d'Yvonne et SPES Soutien Scolaire ;
- > Un artiste du vivant : Thierry Boutonnier.

SCE intervient pour le pilotage de l'équipe Gratte-Terre pour :

- > Organiser et piloter le projet d'occupation temporaire qui regroupe des structures privées et associatives autour de la nature en ville ;
- > Coordonner des expérimentations in-situ, pour expérimenter la création de sols fertiles et le développement de la biodiversité en ville ;
- > Capitaliser, via la création de références techniques et organisationnelles, pour faire du plaidoyer en faveur d'approches durables dans les projets d'urbanisme ;
- > Mettre en place des solutions alternatives dans le cadre d'une politique d'économie circulaire ;
- > Mettre en œuvre notre approche globale au travers d'un groupement innovant avec des structures actrices de l'économie sociale et solidaire.

Ce projet est une opportunité pour expérimenter rapidement et à échelle réelle des réponses aux enjeux environnementaux et sociaux.

Plusieurs volets sont intégrés et interdépendants :

- > La gestion des eaux pluviales est étudiée pour répondre aux besoins des différents aménagements, notamment pour développer l'agriculture urbaine ;
- > L'utilisation de matériaux issus de la démolition, couplé à un apport minimal en déchet organique afin de créer un sol fertile, et prouver que la création de jardins est possible en quelques mois.

Ce projet d'occupation temporaire de chantier nécessite plusieurs étapes :

- > Un travail d'expérimentation sur la création de jardins temporaires avec apports extérieurs limités :
 - Analyse des coûts (financier, humain) pour la création d'îlots de fraîcheur temporaires sur des terrains de ZAC,
 - Test de semis en conditions non irriguée.
- > Un travail d'expérimentation sur la valorisation et les reconquêtes des sols urbains : travail sur l'ensemencement pour l'enrichissement de plusieurs typologies de sols (terres fertiles / mélanges de terres inertes et compost / compost pur) au travers de plantations d'engrais vert notamment.

L'objectif est la création de références techniques pour promouvoir la valorisation des « terres inertes » en place sur les friches urbaines par leur réactivation – renaturation, en vue d'une réutilisation sur site final en substitution totale ou partielle des apports de terres fertiles extérieurs. À l'issue du projet, le sol fertile reconstitué et les différents végétaux qui s'y seront développés seront intégrés à l'aménagement final.